

Décision

Générale

colonial

Décision n° 564 du 12 avril 1946

n° 564

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
12 avril 1946

Numéro JO
n° 4 du 30/04/1946

Date du numéro
30 avril 1946

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de convalescence de deux mois à passer en Abyssinie a été accordé à compter du 15 avril 1946, au milicien de 2e classe Sambie Mairane n° mle 1352, de la 3e compagnie de milice indigène. Durant son congé le milicien Sambie Mairane. percevra sa solde entière dégagée de tous accessoires.